

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Léon Lecuir, 28 décembre 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Léon Lecuir, 28 décembre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[28 décembre 1882](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Lecuir, Léon](#)
Lieu de destination37, rue Boulard, Reims (Marne)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin adresse à Léon Lecuir une copie de la lettre envoyée à tous les candidats au poste de régisseur comptable des Fonderies et manufactures du Familièstère de Guise. Il lui indique, à propos du beau-frère de Léon Cuir, qu'il recherche un ingénieur praticien en fonderie connaissant à fond ce qu'on appelle « la marchandise ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 497v sont copiées la lettre de Godin à madame Rossat du 28 décembre 1882 et la lettre de Godin à Léon Lecuir du 28 décembre 1882.

Mots-clés

[Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (497v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
